



# CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 8 NOVEMBRE 2022

## COMPTE-RENDU

Présents : Monsieur Pascal BOUGAULT

Mesdames Anny THUILLIER, Catherine MASSONS, Roselyne MULLER, Nicole THOIRAIN ;  
Monsieur Daniel THOIRAIN, Luc RAUDIN, Rémi GAY ;

Excusé(s) : Madame Kélène SAILLARD et Messieurs Gautier LABESSE, Alain PLOIX ;

- Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 13 septembre 2022.

- **Délibération 20 : Affouages**

Les parcelles n°10.2 et 8.2 seront exploitées cette année pour les affouages.

Compte tenu du peu de bois disponible cette année, si le nombre d'inscriptions est trop important, le tirage au sort comportera des bulletins blancs. Les personnes qui ne pourront pas avoir de part seront prioritaires l'année suivante.

Il sera rappelé à chaque prenant part que la vente et la cession sont interdites.

Une participation de 15€ sera demandée à chaque affouagiste afin de contribuer aux travaux d'entretien des bois.

- **Éclairage public**

L'éclairage public représentant un coût important, il est proposé d'éteindre les lampadaires de 23h à 5h afin d'obtenir une réduction budgétaire de 50%.

Le Conseil municipal, après délibération, décide de couper l'éclairage public la nuit.

Ce nouveau fonctionnement sera mis en place entre le 1<sup>er</sup> et le 15 décembre 2022.

- **Organisation des festivités de Noël**

Les bons d'achat pour les aînés seront reconduits comme chaque année.

Un évènement festif aura lieu à la Mairie le samedi 17 décembre 2022 (Distribution des cadeaux par le père Noël, vin chaud, friandises, concours de décoration de maisons...).

- **Travaux de toiture de la Mairie**

Il est nécessaire d'effectuer des rénovations de zinguerie sur la toiture de la Mairie.

Le Conseil Municipal décide de confier les travaux à l'entreprise Guibourt Cédric pour un montant de 5 743€ TTC.

### QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- **Défibrillateur** :

Le défibrillateur a été installé sur le mur extérieur de la Mairie.

Le Maire,  
Pascal BOUGAULT

